

vers cette époque l'an dernier, ils étaient raisonnables. Admettons-le donc et disons que c'est très bien, mais ils n'ont peut-être pas été établis aussi soigneusement qu'ils auraient dû l'être. Nous irions jusqu'à admettre que les prévisions de dépenses pour le régime de pensions du Canada, l'aide à l'enseignement postsecondaire et le régime d'assurance-hospitalisation n'étaient pas mauvaises mais qu'elles étaient raisonnables à l'époque où elles avaient été établies.

Toutefois, nous devons nous rappeler que ces assurances relatives au montant total des prévisions budgétaires pour l'année qui vient, se trouvaient non seulement dans le budget des dépenses déposé à la Chambre avant Noël, mais ont été réitérées en février. Vers la fin de février, la Chambre a de nouveau reçu l'assurance que les prévisions budgétaires pour l'année en cours seraient maintenues à 10,225 millions de dollars, plus l'assurance frais médicaux et l'Expo. Devons-nous croire que les fonctionnaires du Conseil du Trésor, avec toutes leurs machines et leurs méthodes perfectionnées, ne savaient pas en février que les prévisions budgétaires étaient erronées? A cette époque, les provinces avaient certainement établi leurs budgets pour l'année. Peut-être ceux-ci n'avaient-ils pas été soumis aux assemblées législatives, mais les ministres pouvaient certainement en prendre connaissance.

Lorsqu'à la fin de février, l'ancien ministre des Finances et l'ancien président du Conseil du Trésor ont donné ces assurances à la Chambre, au pays et au monde entier, ont-ils pris soin de vérifier le bien-fondé de leurs promesses? Je ne voudrais pas être injuste, mais je crains qu'elles aient été faites un peu à la légère afin que le gouvernement puisse se tirer de la crise économique et financière où il se débattait. Il s'agissait, je suppose, de créer, au Canada et dans le monde, l'impression que le gouvernement canadien avait ses finances bien en main. Il semble que rien ne soit plus loin de la vérité, s'il faut en croire les prévisions budgétaires déposées maintenant sur le bureau de la Chambre.

Mettons, cependant—et j'ai peine à le croire—que les fonctionnaires du Conseil du Trésor aient été incompétents au point d'ignorer, fin février, que les prévisions déposées étaient très inexactes. Comment justifier alors les assurances données par le ministre des Finances et par le gouvernement en général au cours de la campagne électorale, ainsi que dans le prospectus solennellement présenté à la SEC le 28 mai?

Le gouvernement nous demande-t-il de croire que, le 28 mai, les fonctionnaires du

[L'hon. M. Stanfield.]

Conseil du Trésor ignoraient que les prévisions présentées par eux à la Chambre quant aux programmes à frais partagés étaient fort inexactes? Le 28 mai, dans un prospectus envoyé par le ministre des Finances, le gouvernement du Canada donnait l'assurance solennelle que ses dépenses n'excéderaient pas 10,225 millions de dollars et que les comptes financiers du pays seraient à peu près équilibrés.

● (12.40 p.m.)

Si, le 28 mai, le personnel du Conseil du Trésor ne savait pas que les crédits relatifs à ces programmes à frais partagés étaient très faux, il devrait être congédié. Le prospectus et la déclaration qu'il renferme, outre les faits qui ont été révélés depuis, à la suite des crédits révisés qu'on a déposés, portent gravement atteinte à la réputation du gouvernement et des Canadiens. J'ignore si l'on peut tenter des poursuites, mais si une compagnie privée faisait une pareille déclaration qui se révélait par la suite non fondée, elle s'attirerait une foule d'ennuis.

Les personnes qui, aux États-Unis comme au Canada, ont acheté ces obligations seront convaincues, je pense, que le gouvernement du Canada est malhonnête ou stupide.

L'hon. M. Hees: Ou les deux.

L'hon. M. Stanfield: A la lumière des renseignements que nous possédons maintenant, qui pourrait croire que le 28 mai un ministre du gouvernement actuel, qui se serait donné la peine de se renseigner, aurait signé ce prospectus en toute bonne foi? Et ce n'est qu'une partie de l'histoire, monsieur le président. Des obligations ont été vendues depuis, grâce à l'assurance constante donnée par les membres du gouvernement actuel que le plafond des dépenses fixé à \$10,225,000 serait maintenu et que, pour l'exercice fiscal de l'année courante, les comptes du gouvernement seraient quasi équilibrés. Toutes les valeurs vendues ces derniers mois par le gouvernement actuel, y compris celles qui ont été vendues aux États-Unis, ainsi que les obligations d'épargne du Canada, et on en a vendu des centaines de millions, l'ont été grâce à l'assurance donnée par les ministres responsables du présent gouvernement. Je dois donc dire, même s'il s'agit d'une chose grave, que le gouvernement du Canada a, ces derniers mois, vendu des obligations sous de faux semblants.

Je suis très sérieux quand je dis que le ministre des Finances, le président du Conseil du Trésor et le premier ministre du Canada devaient ou auraient dû savoir que les décla-